

*Questions orales***PETRO-CANADA**

LES RÉSULTATS D'UN SONDAGE

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La redevance spéciale de participation canadienne perçue sur le pétrole avait manifestement pour but de payer l'acquisition de la société Petrofina. Elle n'a pas été annulée dans le récent budget. Le sondage Gallup montre que 69 p. 100 environ des Canadiens ne font absolument aucun effort pour s'approvisionner aux stations-service de Petro-Canada et que 45 p. 100 sont d'avis que l'on devrait vendre cette société de la Couronne. Le ministre dira-t-il à la Chambre si le gouvernement est maintenant disposé à admettre que c'est là un fardeau coûteux pour le contribuable et manifestement peu populaire?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je ne peux pas être d'accord avec le député car, contrairement à ce que montre le sondage Gallup, la société Petro-Canada a accru l'an dernier sa part du marché canadien aux dépens de celle du secteur privé. Cela prouve bien que le député ne devrait pas trop accorder d'importance aux sondages Gallup.

Des voix: Bravo!

M. Stewart: Il y a un sondage Gallup dont les libéraux devraient tenir compte et c'est celui selon lequel 52 p. 100 des Canadiens souhaitent que les conservateurs forment le prochain gouvernement.

Des voix: Bravo!

LE SLOGAN PUBLICITAIRE

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, s'il n'est pas carrément frauduleux de la part de la société Petro-Canada de proclamer dans sa publicité qu'elle «nous appartient», je me demande bien ce qui le serait. Si elle nous appartient, le ministre dira-t-il à la Chambre et aux Canadiens quand il distribuera à ces derniers les actions ou les dividendes de la société de sorte qu'elle leur appartienne vraiment?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je pense que l'honorable député aurait intérêt à étudier d'un peu plus près les activités de la Petro-Canada. C'est une des compagnies les plus actives dans le développement des recherches sur le pétrole aussi bien dans le Nord canadien que sur la côte de l'Atlantique, et c'est une compagnie qui fonctionne aussi dans la vente au détail. Et comme je le disais tantôt, elle a augmenté considérablement ses ventes au détail l'an dernier alors que toutes les autres compagnies ont diminué leur part du marché. Et en somme les contribuables ont vraiment bénéficié de l'établissement de cette compagnie, puisque eux-mêmes décident en achetant l'essence de la Petro-Canada qu'ils préfèrent acheter de Petro-Canada plutôt que des multinationales qui sont établies au Canada.

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE CHEZ LES FEMMES

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui a affirmé dernièrement que si le taux d'activité était le même que celui des années 60, le taux de chômage ne serait que de 5 p. 100. Je suppose que le ministre n'ignore pas que nous sommes dans les années 80 et non dans les années 60. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il se propose de faire? Souhaite-t-il par exemple que les femmes quittent la population active pour retourner au foyer, alors que nous n'avons pas de régime de pension pour les ménagères? Le ministre a-t-il des propositions concrètes qui soient à la hauteur des années 80, au moment même où un grand nombre de femmes et de jeunes sont en quête d'un emploi?

• (1450)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, une fois encore, j'invite le député à assister aux discussions que nous avons au sujet des prévisions de dépenses de mon ministère puisque c'est une bonne occasion de discuter à fond de certaines questions.

M. Parker: Faites quelque chose.

M. Axworthy: Si le député avait été présente, elle saurait que nous avons publié...

M. Broadbent: Déposez-le à la Chambre.

M. Axworthy: ... pour le bénéfice et dans certains cas, pour la gouverne des députés, un document sur l'emploi dans les années 80, dans lequel nous exposons non seulement les faits que refusent d'admettre nos vis-à-vis, mais aussi la stratégie que nous avons conçue pour favoriser l'accès au marché du travail à tous les groupes de la société. Dans ce document, nous formulons des propositions très précises relativement à de nouveaux programmes de formation, de nouveaux programmes de création d'emplois, de nouveaux programmes de services professionnels et de nouveaux programmes de recyclage. J'invite instamment le député à lire le document et ensuite, nous pourrions en discuter.

Mme McDonald: Madame le Président, quelques-uns de mes collègues ont assisté à ces réunions et je ne pense pas qu'ils en aient retiré grand-chose.

LES TAUX DE CHÔMAGE DANS LES PAYS EUROPÉENS

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Madame le Président, nous ne manquons pas de renseignements sur ce qui se passe dans d'autres pays. On a rappelé tout à l'heure qu'en Suède, en Autriche, en Allemagne de l'Ouest et dans certains pays de l'Europe, le taux de chômage était de 2, 4 et 5 p. 100. Or, dans ces pays, il y a belle lurette que les femmes occupent des emplois. Étant donné que le ministre répugne à prendre ces États comme modèles de planification économique, ne pourrait-il pas quand même se rendre à l'évidence en admettant qu'ils ont un faible taux de chômage même si les jeunes et les femmes font partie de la population active?